

Suivant règlement local de publicité de la Commune de Châteaurenard et selon l'Arrêté du 31 Mars 2004.

Date de réception en Mairie

Original *Service Pilote* : *Date de transmission*.....

copies *Serv. Manager CV* :..... *motif**

Serv. Urba :..... *motif**

Validation ABF(architecte des bâtiments de France) oui non le.....

*motif**

Validation Bureau Municipal oui non le.....

*motif**

Validation Elu référent : oui non le Signature

motif à indiquer si avis défavorable et à retourner dans les plus brefs délais au Serv. pilote*

cadre réservé aux services Municipaux

Cette fiche de déclaration est obligatoire, et concerne :

Toute installation, remplacement, ou modification d'enseigne et devanture: peinture, stickers, coloris, structure, matériaux etc. Nous vous rappelons qu'elle est également nécessaire en cas de modification d'une enseigne existante.

La demande doit être adressée par courrier au minimum 6 semaines avant la date prévue des travaux à l'attention de M. Le Député-Maire, Hôtel de Ville, rue Jentelin, 13160 Châteaurenard, en expliquant les raisons du changement d'enseigne, et accompagnée de ce formulaire.

La demande est étudiée dans un premier temps par l'Architecte des Bâtiments de France qui émet son avis, puis en Bureau Municipal.

Après décision Municipale, vous recevrez un avis du service Espace Public de la Mairie.

Vous pouvez alors engager les travaux.

En cas de pose d'enseigne ou de modification de devanture sans validation ou de non respect de l'avis de la Mairie, l'enseignant et l'utilisateur sont juridiquement responsables. La pose d'une enseigne nouvelle ou la modification d'une enseigne ou devanture existante sans autorisation préalable est une infraction susceptible de poursuites administratives et pénales. Le contrevenant s'expose à des astreintes jusqu'à mise en conformité et encourt une peine d'amende, voire la dépose de l'enseigne à ses frais.

1- **Coordonnées demandeur** : (Même si la demande peut être faite directement par l'enseignant tous les champs doivent être renseignés) :

Date de la demande : / /

Nom du demandeur : Société :

Adresse :

Tél : N° Siret : Email.....

Nom de l'enseignant ou de l'entreprise effectuant les travaux:.....

Adresse :

Tél : Email.....

2- Types de demande :

Enseigne bandeau (parallèle façade)

Larg..... Haut..... Dim. Saillie (maxi 0,25m)entre façade murale et face extérieure de l'enseigne

Matière de l'enseigne (bois interdit).....Système fixation.....

Hauteur lettrage (maxi 0,45m conseillé).....A plat En relief Matière lettrage.....

Couleurs enseigne (3 coloris maxi conseillés) à indiquer en référence RAL.....

Enseigne drapeau (perpendiculaire façade)

Larg. (maxi 0,60m) Haut. (maxi 0,60m)..... Prof..... Haut. par rapport au sol (min.2,50m).....

Dim. Saillie (hors tout maxi 0,80m) entre façade murale et côté extérieur de l'enseigne.....

Matière de l'enseigne(bois interdit).....Système fixation.....

Couleurs enseigne (3 coloris maxi conseillés) à indiquer en référence RAL.....

Préenseigne Publicité

Larg..... Haut..... Prof..... A plat sur mur Dim. Saillie (maxi 0,25m).....

Matière de l'enseigne Système fixation.....

Emprise domaine public (distance maxi 20m).....Sceller au sol Oui Non distance propriété voisine.....

Hauteur bas enseigne/ sol.....Couleurs enseigne (3 coloris maxi conseillés) à indiquer en réf. RAL.....

Peinture (se rapportant à la devanture ou enseigne)

Descriptif et coloris utilisés (réf. RAL).....

Vitrophanie

Descriptif et coloris utilisés (réf. RAL).....

Pose éclairage Nbre de dispositif d'éclairage.....Haut. pose par rapport au sol.....

Puissance..... indiquer descriptif et positionnement

Dispositif fermeture - grilles de préférence les grilles devront être ajourées afin de laisser apparaître la vitrine lors des heures de fermeture du magasin

grille artisanale grille à enroulement autre dispositif fermeture ajouré(e) plein(e)

pose intér. pose extér. Matériaux.....Haut.....Larg.....Dim. si Caisson.....

Pose climatisation Haut..... Larg..... Prof.....

Haut. pose par rapport au sol.....

Visuels et pièces à fournir pour tous les types de demandes :

Photo avant : façade existante avant modification Photo après : photo-montage de la façade avec le projet,

Vue d'ensemble : Photo- montage du projet avec façades avoisinantes et immeuble en totalité

Calcul de la Taxe locale sur la publicité extérieure : par an et par m² (à titre indicatif) :

somme totale des enseignes 0 à 7m² = 0,00€ entre 7 et 12m² = 6,00€/m² entre 12 et 20m² = 12,00€/m² entre 20 et 50m² = 24,00€/m² plus de 50m² = 48,00€/m²

Votre Contact : M. Alain Beugnet Responsable de l'Espace Public : Tél 04 90 24 35 35

Pour infos : Mme Claudine Forey Manager centre-ville managercentreville@chateaurenard.com Tél 06 85 35 05 02